



BLASON DES GIROUARD AU " GRAND ARMORIAL "   
 DE D'HOZIER

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE   
 MONTLUÇON (ALLIER)

MARIAGE DE JEAN GIROUARD

Ce jourd'hui 23 novembre, je curé soussigné après la publication des bans, fiançailles et autres cérémonies et du congé du sieur de Cornoaille vicaire de St-Eustache de Paris au bas duquel était la dispense de son diocèse accordée par Mr l'official de Paris le 24 octobre dernier de la présente année 1690, signé de Cornoaille, Chervy et Moussinot, opposition formée par Edme Thibout, de la ville de Moulins contre Jean Edme Girouard, levée par sentence de Mr. l'official de Bourges le 25 octobre dernier signé au bas, ont reçu la bénédiction nuptiale le susdit Jean Edme Girouard, sieur de Boisrolin, et Pétronille Marie Geonjon, ma paroissiale, et en présence des soussignés avec nous et les parties qui ont signé avec nous : signé Girouard, Geonjon, Charton, Demas, Dagouret, Valette, Guérand, Thoret, curé de Notre-Dame,